



Saisie vente + meubles à des tiers chez moi

Par **ptitange**, le **20/04/2015** à **00:06**

Bonjour, mes amis m'ont achetés mes meubles pour m'aider financièrement. Ils ont payés par virement bancaire donc j'ai une trace du versement. rnLes meubles sont toujours chez moi et je peux les utiliser (un usufruit en quelque sorte). rnMon ex-mari a mandaté un huissier pour saisie vente. rnL'huissier peut-il saisir les meubles que mes amis m'ont achetés du fait qu'ils sont stockés chez moi et que je peux en user ?rnMerci pour vos réponses

Par **aguesseau**, le **20/04/2015** à **09:26**

bjr,rnil faudra prouver que ses meubles ne vous appartiennent pas.rnvous avez simplement la preuve que vos amis vous ont donné de l'argent.rncdt